



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

### **CRITICAL ÉLÉMENTS : BLUE NOTE POURSUIT LE FORAGE ET MET À JOUR LES RAPPORTS TECHNIQUES À CROINOR**

**29 AOÛT 2011** – MONTRÉAL, QUÉBEC – **Corporation Éléments Critiques** (TSX-V : CRE) (US OTCQX : CRECF) (FSE : F12) (« Critical Éléments ») et Blue Note Mining Inc. (TSX-V : BNT) (« Blue Note ») annoncent que Blue Note a débuté un nouveau programme de forage au diamant de 3 000 mètres au projet aurifère Croinor situé près de Val-d'Or, au Québec.

Blue Note a également entrepris la mise à jour de l'estimation des ressources et des réserves minérales pour Croinor qui avait été effectuée en 2009 pour y inclure les résultats obtenus dans le cadre des campagnes de forage de 2010 et de 2011. L'estimation des ressources minérales de 2009 totalisait 814 228 tonnes (mesurées et indiquées) titrant 9,11 g/t d'or d'une teneur de 5,0 g/t. Suivant l'étude de préfaisabilité positive réalisée en 2010, les réserves minérales indiquaient 689 829 tonnes (prouvées et probables) titrant 8,35 g/t d'or pour un total de 185 260 onces d'or récupérable (se reporter aux rapports techniques conformes au règlement 43-101 établi le 29 septembre 2009 et au mois d'août 2010 qui a été mis à jour en juin 2011. Ces rapports peuvent être consultés à l'adresse [www.sedar.ca](http://www.sedar.ca)).

En 2010 et en 2011, des forages supplémentaires totalisant 12 744 mètres ont été réalisés dans 49 trous de forage au diamant à Croinor. Les programmes de forage exploratoires récents visaient tant la prolongation des lentilles minéralisées dans la zone immédiate des réserves minérales actuelles que des tests effectués vers l'est et l'ouest du gisement et en profondeur, ce qui a permis d'obtenir des résultats positifs dans toutes les zones visées par le programme (se reporter aux communiqués datés du 8 septembre 2010, du 18 octobre 2010, du 11 novembre 2010, du 26 avril 2011, du 18 mai 2011 et du 25 août 2011).

La modélisation des lentilles minéralisées a été entreprise, ce qui devrait permettre de concevoir un modèle de bloc calculé par ordinateur ainsi qu'une nouvelle estimation des ressources minérales. L'étude de préfaisabilité sera mise à jour et établira un nouvel estimé des réserves minérales.

InnovExplo, cabinet d'experts-conseils de Val-d'Or, est chargée de réaliser le modèle géologique du gisement Croinor de même que la mise à jour des ressources et des réserves minérales ainsi que l'étude de préfaisabilité. Le forage au diamant en cours est réalisé par Forages La Virole et est mené par le personnel d'InnovExplo, sous la supervision de Carl Pelletier, géologue, personne qualifiée et indépendante au sens des lignes directrices du règlement 43-101.

Stéphane Dubois, ingénieur, vice-président aux opérations de Blue Note Mining Inc., est une personne qualifiée au sens des lignes directrices du règlement 43-101 et il a passé en revue les renseignements d'ordre technique figurant dans le présent communiqué.

#### **ÉNONCÉS PROSPECTIFS**

Ce communiqué de presse contient l'analyse de questions qui peuvent renfermer des énoncés prévisionnels selon les termes des lois sur les valeurs mobilières et qui comportent certains risques et incertitudes. Bien que la Société estime que de tels énoncés prévisionnels reflètent des attentes fondées sur des projections raisonnables, elle ne peut garantir que ses prédictions seront atteintes. Les facteurs pouvant faire varier sensiblement les résultats réels par rapport aux prédictions comprennent les répercussions des conditions économiques en général, les mesures prises par les autorités gouvernementales, les incertitudes relatives aux négociations de contrats, les besoins de financement additionnel, l'acceptation des produits de la Société par le marché et la concurrence. Ces facteurs et d'autres sont examinés en détail dans les documents que la Société a déposés auprès des Autorités canadiennes de réglementation en valeurs mobilières.

### **À PROPOS DE CORPORATION ÉLÉMENTS CRITIQUES**

Corporation Éléments Critiques travaille activement au développement de son important projet de lithium-tantale, situé au Québec et détenu à 100 %. Le projet contient actuellement une nouvelle ressource conforme au règlement 43-101 de **26.5 MM de tonnes indiquées à une teneur de 1,30 % Li<sub>2</sub>O Eq. ou 0,98 % Li<sub>2</sub>O et 163 ppm Ta<sub>2</sub>O<sub>5</sub> et 10.7 MM tonnes inférées à une teneur de 1,14 % Li<sub>2</sub>O Eq. ou 0,86 % Li<sub>2</sub>O et 145 ppm Ta<sub>2</sub>O<sub>5</sub>.**

Corporation Éléments Critiques a mandaté, Genivar, l'une des plus grandes firmes d'ingénierie indépendantes au Canada, afin de réaliser son étude de pré faisabilité ainsi que son étude environnementale. La firme Acme Metalurgical Ltd, de Vancouver s'occupe quant à elle de la métallurgie du projet.

Le portfolio de la Société inclut aussi des projets de terres rares, niobium et tantale dans les montagnes Rocheuses en Colombie-Britannique, des projets de terres rares, de tantale et de niobium au Québec ainsi qu'une participation de 50 % dans le projet Croinor situé au Québec, lequel contient des ressources mesurées et indiquées conformes au règlement 43-101 de 814 228 tonnes à 9,11 g/t Au pour 238 414 onces d'or à une teneur de coupure de 5 g/t Au.

### **À PROPOS DE BLUE NOTE MINING**

Blue Note Mining est une société d'exploration et d'exploitation minière dont le siège social est situé à Montréal et qui possède des terrains dans les régions aurifères connues du Canada, incluant la prolifique région de Val-d'Or, au Québec, et le nord du Nouveau-Brunswick.

#### **Actionnaires d'Éléments Critiques, veuillez communiquer avec :**

Jean-Sébastien Lavallée, P. Geo  
Président et chef de la direction  
819 354-5146  
[president@cecorp.ca](mailto:president@cecorp.ca)  
[www.cecorp.ca](http://www.cecorp.ca)

Relations publiques Paradox  
Jean-François Meilleur  
514 341-0408

#### **Actionnaires de Blue Note, veuillez communiquer avec :**

Jean Mayer  
Vice-président exécutif  
800-937-3095 poste 236  
[jmayer@bluenotemining.ca](mailto:jmayer@bluenotemining.ca)  
[www.bluenotemining.ca](http://www.bluenotemining.ca)

Ni la Bourse de croissance du TSX ni les autorités réglementaires  
(telles que définies par les politiques de la Bourse de croissance du TSX)  
n'ont accepté de responsabilité pour l'exactitude et la précision du présent communiqué.